



Municipalité de Sainte-Béatrix

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LA DEMANDE DE
Dérogation mineure numéro 2018-00107
(Matricules 9315-87-2821)

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Béatrix

Je, Julie Simard, directrice générale, donne l'avis suivant :

Au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue
à 20 heures le lundi 20 août 2018
au 861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC), JOK 1Y0
salle régulière des délibérations du Conseil municipal,
le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

531 LAC-CLOUTIER SUD à **Sainte-Béatrix**

Emplacement

Lot p54, Cadastre de la Paroisse de Sainte-Béatrix

Lot visé

Objet de la dérogation :

pour la construction existante d'une remise et d'un abris de bois dans la marge de recul avant à une distance de 1.2 mètres au lieu de 7.6 mètres comme le spécifie l'article 4.1.1 du règlement de zonage 526-2012.

LE TOUT Pour la propriété située au 531 Lac-Cloutier sud, sainte-Béatrix

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par
le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Béatrix le 16 juillet 2018
Julie Simard, directrice générale



Municipalité de Sainte-Beatrix

Certificat de publication

Je soussigné, Julie Simard, directrice générale, déclare que j'ai publié le présent avis en l'affichant aux endroits désignés par le Conseil le 16^e jour du mois de Juillet de l'an deux mille dix-huit entre 8h30 et 16h30.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT, CE 16^E JOUR DU MOIS DE
JUILLET DE L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT.

Julie Simard
Directrice générale